

# ENQUETE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de VENTIS sa - Chaussée de Lille 353, 7500 Tournai en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation d'un parc de 3 éoliennes d'une puissance nominale unitaire maximum de 3,60 MW, d'une cabine de tête, d'aires de manutention et la pose de câbles électriques sur le territoire de la Commune de Thimister-Clermont, rue Grondal à 4890 Thimister-Clermont, sur le zoning Les Plénesses

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D. IV.22, 3° et 7° k du CODT (le parc éolien porte sur 1 commune, constructions ou équipements destinés aux activités à finalité d'intérêt général, énergie renouvelable).

Dès lors, conformément à l'article 81 §2 alinéa 3 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03 février 2005, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont compétents pour statuer sur la présente demande.

Installations :

I1 Eolienne n° 1 de 3600 kW sur P1 , I2 Eolienne n°2 de 3600 kW sur P2, I3 Eolienne n°3 de 3600 kW sur P3 et P4, et Cabine de tête B1 sur P3 et P5.

Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences, peut être consulté aux administrations communales, à partir du 20 décembre 2019.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
10/12/2019	20/12/2019	Administration communale, service environnement, Place du 3ème Millénaire, 1 à 4850 Plombières. Tél : 087.78.91.54 Le 29/01/2020 à 15 heures.	Au Collège communal Place du 3ème Millénaire, 1 à 4850 Plombières.

Les délais d'enquête publique sont suspendus entre le 24 décembre et le 1er janvier.

Le Bourgmestre faisant fonction porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier de demande de permis, comprenant l'étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service à l'Administration communale de Plombières, Service environnement et énergie, Place du 3<sup>ème</sup> Millénaire, 1 à 4850 Plombières du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, le lundi également de 14 à 16 heures ou sur rendez-vous au 087/78.91.54 ou [environnement@plombieres.be](mailto:environnement@plombieres.be)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur – auteur du projet (Ventis sa – Mr. Benoît MAT tél : 0478 807000 ou [info@ventis.eu](mailto:info@ventis.eu));

- de son auteur de projet à savoir : Sertius SCRL – Environmental & Safety Services – Bureau Louvain-la-Neuve – Avenue Alexander Fleming 12 à 1348 Louvain-la-Neuve – Tel. 010/237930 – Email : info@sertius.be;
- du service environnement et énergie de l'Administration communale de Plombières (voir ci-dessus);
- du service urbanisme de l'Administration Communale de Thimister-Clermont (sur rendez-vous uniquement): Mme Gaëlle Piscart – Tél. 087/44.65.16 ou par mail urbanisme@thimister-clermont.be
- du Fonctionnaire Technique à savoir: Division de la Prévention et des Autorisations, DG03, Montagne Sainte-Walburge 2 à 4000 Liège (Tél. 04/224.57.51);
- du Fonctionnaire Délégué (permis unique) à savoir: Service Public de Wallonie, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, DG04 Montagne Sainte-Walburge 2 à 4000 Liège (Tél. 04/224.54.79).

Le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.